



T4 2017

RAPPORT DE GESTION – POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE 31 JUILLET 2017 ET 2016 ET LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2017.

1. INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion présente au lecteur un aperçu des activités et de la situation financière de Groupe Santé Devonian inc. (« la Société ») au 31 juillet 2017. Il dresse également un survol de la performance de la Société en comparant ses résultats d'exploitation, pour la période de 12 mois se terminant le 31 juillet 2017 (« l'exercice 2017 ») avec ceux de la période de 12 mois se terminant le 31 juillet 2016 (« l'exercice 2016 »). Il devrait être lu à la lumière des états financiers audités de la Société pour les exercices terminés le 31 juillet 2017 et le 31 juillet 2016. Les données financières contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées par la Direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), à partir des renseignements dont elle disposait en date du 24 novembre 2017. Tous les montants présentés dans ce document sont exprimés en dollars canadiens.

2. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les informations qui sont présentées dans le présent rapport de gestion, de même que l'analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière peuvent contenir des énoncés relatifs à des résultats d'exploitation futurs. Certains énoncés prospectifs effectués par la Direction, relativement aux résultats des études de recherches de même qu'à l'égard des objectifs et des attentes de la Société, peuvent être influencés par différents risques et incertitudes et par conséquent, générer des résultats réels différents de ceux anticipés. Les hypothèses qui soutiennent les énoncés prospectifs effectués par la Direction sont effectuées à partir de données dont elle dispose actuellement.

3. PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Groupe Santé Devonian est une société pharmaceutique spécialisée dans le développement de médicaments botaniques. Constituée le 27 mars 2015, en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, la Société, issue d'une fusion, a acquis en avril 2015, tous les éléments d'actifs de Purgenesis Technologies inc., une société qui développait et fabriquait des complexes actifs brevetés de source naturelle. La première famille d'ingrédients actifs dont dispose la société est actuellement extraite de jeunes épinards biologiques. Le produit phare de l'entreprise qui en est extrait, le PUR0110, présente des propriétés anti-inflammatoires, anti oxydantes et immunomodulatrices. Il est le premier produit d'une famille d'ingrédients actifs, extrait en utilisant la technologie d'Extraction et de Stabilisation de Complexe Supramoléculaire (Suprex^{MC}). Il est d'usage que lorsqu'un produit pharmaceutique est à un stade avancé de développement, le nom de code soit changé pour un nom générique associé à la structure chimique du produit. Le PUR0110 portera désormais le nom de « Thykamine^{MC} ».

En plus de bénéficier d'un centre d'extraction de complexes pharmaceutiques à Montmagny, Devonian dispose également de produits de soins de la peau, développés avec la même approche que ses produits pharmaceutiques. Le premier produit derma-cosmécétique élaboré par Devonian, est un traitement anti-âge pour femmes, composé de crèmes de jour, de nuit et contour pour les yeux. Le R-Spinasome[®], l'ingrédient actif naturel de marque déposée de Devonian, fait partie intégrante de ce produit, prêt pour la mise en marché sous la marque Purgenesis^{MC}. Le traitement Purgenesis^{MC} porte maintenant le sceau de reconnaissance du Programme de santé de la peau^{MC}, décerné après un examen approfondi de la



formulation du traitement par le Conseil consultatif d'experts sur la santé de la peau de l'Association Canadienne de Dermatologie. Ce produit est en instance de brevet dans plusieurs pays.

Devonian a l'intention de mettre en marché ses produits sous la marque PurGenesis^{MC} ou en marque privée avec des partenaires en vente et marketing.

La stratégie d'affaires de la société consiste également à composer un portefeuille de produits complémentaires compatibles avec son expertise, qui favorisera l'atteinte de revenus et de flux de trésorerie lui permettant de concrétiser ses projets de recherches et créer de la valeur pour ses actionnaires.

4. FAITS SAILLANTS 2017

Les principaux objectifs de notre plan d'affaires pour 2017 consistaient à réaliser un placement public par voie de fusion avec Capital Orletto Inc. tel qu'annoncé dans la version modifiée du prospectus datée du 21 avril 2017, entamer l'étude clinique de Phase IIa de notre produit phare, le Thykamine^{MC}, chez les patients atteints de dermatite atopique (DA) légère à modérée, trouver un distributeur de nos produits derma-cosmécétiques en plus de développer de nouveaux marchés pour l'extérieur du Canada et identifier des occasions d'acquérir des produits qui pourraient bénéficier de notre expertise en présentant des caractéristiques similaires à notre champs de compétences.

Le premier objectif visait à jeter des bases solides pour la croissance future de la Société et lui permettre d'entamer son étude clinique alors que les autres objectifs ciblaient le développement du marché de ses produits cosmécétiques de façon à réaliser une croissance de ses liquidités, de manière rapide et efficace.

Le 12 mai 2017, en lien avec l'atteinte de ses objectifs et conformément aux dispositions de l'accord de principe daté du 15 mai 2015 et amendé le 7 avril 2016, la Société et Capital Orletto inc. ont fusionné selon un ratio de conversion de 5 % pour les actionnaires d'Orletto et 95 % pour les actionnaires de Devonian, calculé sur une base non diluée, avant l'émission de titres pouvant être émis lors de l'exercice des Options d'Orletto, des bons de souscription de Devonian, de la conversion des débetures et du placement public. Suite à la fusion, la dénomination sociale de l'émetteur résultant est « Groupe Santé Devonian inc. Devonian Health Group Inc ».

Le 15 mai 2017, Devonian a annoncé, la clôture de la fusion et d'un appel public à l'épargne concomitant pour un produit brut de 4 030 674 \$. La Société a procédé à l'émission de 5 374 232 unités de la Société à un prix de 0,75 \$ par unité. Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un demi-bon de souscription d'action. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acquérir une action à droit de vote subalterne à un prix de 1,10 \$ par action sous-jacente à un bon de souscription jusqu'au 12 mai 2019. En contrepartie des services rendus dans le cadre du placement, le placeur pour compte a reçu une commission en espèces de 10 % du produit brut du placement. À titre de rémunération additionnelle, le placeur pour compte et les membres de son syndicat de placement se sont vus octroyer un total de 537 423 options, leur conférant le droit d'acquérir un nombre de 537 423 actions à droit de vote subalterne, au prix de 0,75 \$ par action à droit de vote subalterne, jusqu'au 12 mai 2019. Le 19 mai 2017, les actions à droit de vote subalterne émises dans le cadre de la fusion et émises aux termes du placement ont commencé à être transigées à la Bourse de croissance TSX (TSXV) sous le symbole « GSD ».

Le 12 juillet 2017, la Société a clôturé un placement privé sans l'entremise de courtier, par l'émission de 173 500 unités au prix de 0,75 \$ l'unité, pour un produit brut total de 130 125 \$. Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un demi-bon de souscription d'action. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acquérir une action à droit de vote subalterne à un prix de 1,10 \$, jusqu'au 12 juillet 2019.

Le 22 juin 2017, la Société a dévoilé les principaux détails de son étude clinique de Phase IIa de son produit phare, le Thykamine^{MC}, chez les patients atteints de dermatite atopique (DA) légère à modérée. La Société a également annoncé que JSS Recherche Médicale Inc. avait été sélectionnée à titre d'entreprise de recherche clinique contractuelle (CRO) afin de superviser son étude clinique de phase IIa.



Le 6 septembre 2017, Devonian a annoncé que Purgenesis^{MC}, le traitement anti-âge de Groupe Santé Devonian, est maintenant reconnu par l'Association canadienne de dermatologie par le biais de son Programme de santé de la peau^{MC}. Enfin, le 28 septembre 2017, la Société a annoncé la signature de son premier accord exclusif de commercialisation et de distribution avec Altius Healthcare Inc. («Altius») afin de distribuer son traitement anti-âge breveté Purgenesis^{MC} au Canada. Ces deux événements ayant été réalisés après la clôture de l'exercice, se reporter à la note 21 afférente aux états financiers audités ainsi qu'à la rubrique « Événements postérieurs à la date de clôture » ci-après.

Autres faits saillants

Le 21 juin 2017, Devonian a annoncé que le Bureau des brevets et des marques de commerce américain avait publié le brevet n° 9 555 068, intitulé « *Oral compositions and route of administration for the delivery of a thylakoid extract* ». Le brevet couvre l'administration par voie orale, d'extrait de thylakoïdes, pour traiter ou prévenir une maladie ou un trouble impliquant la formation d'espèces réactives d'oxygène et l'inflammation chez les individus. Le brevet couvre également l'utilisation de thylakoïdes comme aliment ou complément alimentaire sous la forme d'une pastille, sous forme de granulés ou de poudres encapsulées.

À la même date, la Société a également annoncé que le Bureau américain des brevets et des marques de commerce avait accordé une marque de commerce pour R-Spinasome®, l'ingrédient actif de ses produits derma-cosmécétiques de marque Purgenesis^{MC}.

5. SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Principales informations financières

	Exercice terminé le	
	31 juillet 2017	31 juillet 2016
	\$	\$
Charges		
Recherche et développement	426 505	536 991
Frais généraux et administratifs	1 513 346	1 162 713
Charges financières	575 083	588 873
Résultat des activités d'exploitation	(2 514 934)	(2 288 577)
Frais d'acquisition d'une entreprise	(1 618 970)	-
Gain sur règlement de dette		45 531
Résultat avant impôt	(4 133 904)	(2 243 046)
Perte nette	(4 375 715)	(1 823 046)
Perte de base nette par action	(0,126)	(0,073)
Total des actifs	11 558 386	10 074 520
Total des passifs non courants	3 099 339	1 163 415



Perte nette

Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2017, la perte nette attribuable aux actionnaires s'est élevée à 4 375 715 \$ (0,126 \$) par action, comparativement à une perte nette de 1 823 046 \$ (0,073 \$) par action pour l'exercice précédent. Cette baisse du résultat net est principalement attribuable aux frais d'acquisition d'une entreprise de 1 618 970 \$ relativement à la fusion avec Capital Orletto Inc. (une charge hors trésorerie) ainsi qu'à une hausse des frais généraux et d'administration qui est partiellement compensée par une baisse des frais de recherche et développement encourus et des frais financiers.

Produits

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2017 de même que pour l'exercice précédent terminée à cette même date, aucun revenu n'a été enregistré par la Société. La Direction de la Société étudie continuellement différentes possibilités d'occasion d'affaires afin d'élargir son potentiel de projets. Au cours du dernier exercice, la Société a évalué différentes stratégies auprès de partenaires potentiels, afin de procéder à la mise en marché de ses produits derma-cosmécéutiques et ainsi générer dans un avenir rapproché, des sources de revenus. Malgré le sérieux des discussions entamées, aucun contrat ferme n'a été conclu, en date du 31 juillet 2017.

Cependant, le 28 septembre 2017, la Société a fait l'annonce de la signature de son premier accord exclusif de commercialisation et de distribution avec Altius Healthcare Inc. («Altius») afin de distribuer son traitement anti-âge breveté Purgenesis^{MC} au Canada. Cet événement ayant été réalisé après la clôture de l'exercice, se reporter à la note 21 afférente aux états financiers audités ainsi qu'à la rubrique « Événements postérieurs à la date de clôture » ci-après.

Une entreprise américaine a amorcé une revue diligente sur les produits dermo-cosmécéutiques de Devonian avec un intérêt pour la distribution sur le territoire des États-Unis.

Frais de recherche et développement

La répartition des dépenses reliées aux frais de recherche et développement s'établit comme suit :

	Exercice terminé le 31 juillet 2017	Exercice terminé le 31 juillet 2016
	\$	\$
Brevets	160 411	139 381
Salaires & charges sociales R & D	132 261	186 297
Phase II Dermatite Atopique	55 663	
Assurance qualité processus de production et extractions hors site	18 169	166 213
Développement nouveaux produits	5 637	10 315
Consultants R & D	16 800	
Analyses statistiques	12 562	27 685
Étude des mécanismes d'action du Thykamine	25 002	7 100
	<u>426 505</u>	<u>536 991</u>

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2017, les frais de recherche et développement se sont chiffrés à 426 505 \$, comparativement à 536 991 \$ pour l'exercice précédent. Ces frais sont principalement attribuables aux frais de maintien des brevets, à la masse salariale des employés affectés à ce secteur, à des activités d'extraction hors site, de même qu'aux frais reliés à l'étude clinique sur la Dermatite Atopique, à des analyses statistiques secondaires et des frais de consultants alors qu'en 2016, ces dépenses étaient surtout reliés aux frais de maintien des brevets, à la masse salariale des employés affectés à ce secteur de même qu'aux activités reliées au processus de validation de production et d'extractions hors site et à des analyses statistiques.



Charges d'exploitation

Frais généraux d'administration

La répartition des postes reliés aux frais généraux d'administration s'établit comme suit :

	Exercice terminé le 31 juillet 2017	Exercice terminé le 31 juillet 2016
	\$	\$
Salaires et charges sociales	403 601	369 393
Rémunération à base d'actions	194 627	
Honoraires professionnels	281 452	180 962
Amortissement	276 546	275 892
Impôts fonciers	107 617	82 995
Autres	249 503	253 471
	<u>1 513 346</u>	<u>1 162 713</u>

Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2017, les frais généraux d'administration se sont chiffrés à 1 513 346 \$ comparativement à 1 162 713 \$ pour l'exercice terminé le 31 juillet 2016. Cette hausse par rapport à l'exercice terminé au 31 juillet 2016, est principalement due à la hausse des honoraires professionnels reliés à la préparation et révision du prospectus pour l'émission publique, à la hausse de la masse salariale puisque certains employés avaient été embauchés au cours de l'exercice précédent ainsi qu'à la hausse des impôts fonciers, dû à des ajustements tardifs effectués par la municipalité au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2016, mais en lien avec l'acquisition des Actifs de PurGenesis, en 2015. De plus, pour l'exercice 2017, une charge de 194 627 \$ (une charge hors trésorerie) a été comptabilisée à titre de rémunération à base d'actions, reliée au nouveau régime d'options d'achats d'actions de la Société, alors qu'en 2016, ce régime était inexistant.

Frais financiers

Les frais financiers se sont chiffrés à 575 083 \$ pour l'exercice terminé le 31 juillet 2017. Ces frais sont principalement attribuables à la dette encourue auprès d'Investissement Québec pour l'achat des actifs de la Société en avril 2015 de même qu'aux intérêts et à l'amortissement de l'escompte pour un montant total de 153 791 \$, liés aux débetures convertibles émises au cours des deux derniers exercices.

6. QUATRIÈME TRIMESTRE

Perte nette

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2017, la perte nette s'est établie à 2 770 858 \$ (0,050 \$) par action. Pour la même période terminée le 31 juillet 2016, la Société avait réalisé une perte nette de 391 771 \$ (0,016 \$ par action). Cette baisse du résultat net est principalement attribuable aux frais d'acquisition d'une entreprise pour un montant de 1 618 970 \$, relativement à la fusion avec Capital Oretto Inc. (une charge hors trésorerie) ainsi qu'à une hausse des frais généraux et d'administration qui est partiellement compensée par une baisse des frais de recherche et développement encourus et des frais financiers. La Société, qui pour le moment n'a aucune vente, engage des dépenses en frais d'exploitation, notamment



en frais d'administration et en frais financiers en plus des frais de recherche et développement nécessaires à la mise au point de ses produits et à la préparation de ses essais cliniques.

Produits

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2017, aucun revenu n'a été enregistré par la Société. Pour la même période correspondante en 2016, aucun revenu n'avait été enregistré. Cependant, des négociations ont été amorcées avec une compagnie pharmaceutique canadienne pour la distribution des produits dermo-cosmécétiques de Devonian sur le territoire canadien.

Une entreprise américaine a amorcé une revue diligente sur les produits dermo-cosmécétiques de Devonian avec un intérêt pour la distribution sur le territoire des États-Unis.

Frais de recherche et développement

La répartition des dépenses reliées aux frais de recherche et développement s'établit comme suit :

	Période de trois mois terminée le 31 juillet 2017	Période de trois mois terminée le 31 juillet 2016
	\$	\$
Brevets	54 250	13 919
Salaires & charges sociales R & D	25 577	53 429
Assurance qualité du processus de production et extractions hors site	4 504	1 526
Phase II Dermatite Atopique	55 663	
Nouveaux produits en développement	5 637	
Analyses statistiques	10 776	
Etude des mécanismes d'action du Thykamine		5 750
	<u>156 407</u>	<u>74 624</u>

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2017, les frais de recherche et développement se sont établis à 156 407 \$. Ces frais sont principalement attribuables aux frais reliés aux brevets, à la masse salariale des employés affectés à ce secteur, aux frais engagés dans l'étude clinique sur la dermatite atopique et aux frais d'activités d'extraction hors site. Des frais de recherche et développement de 74 624 \$ avaient été engagés pour la même période correspondante en 2016. La hausse par rapport au trimestre correspondant de 2016 est principalement due à la hausse des frais de maintien de brevets de même que des frais reliés à l'étude clinique entamée en juin 2017, partiellement compensée par une baisse de la masse salariale, à la suite du départ d'un employé affecté à ce secteur.



Charges d'exploitation

Frais généraux d'administration

La répartition des postes reliés aux frais généraux d'administration s'établit comme suit :

	Période de trois mois terminée le 31 juillet 2017	Période de trois mois terminée le 31 juillet 2016
	\$	\$
Salaires et charges sociales	99 361	100 319
Rémunération à base d'actions	194 627	
Honoraires professionnels	77 862	8 491
Amortissement	69 747	69 593
Impôts fonciers	27 370	27 018
Autres	97 908	46 499
	<u>566 875</u>	<u>251 920</u>

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2017, les salaires et charges sociales de l'ordre de 99 361 \$ sont principalement reliés aux membres de la direction. Pour la même période terminée le 31 juillet 2016, les dépenses de salaires et charges sociales qui s'établissaient à 100 319 \$ étaient également attribuables aux membres de la direction.

Pour la période de trois mois terminée le 31 juillet 2017, une charge de rémunération à base d'actions de 194 627 \$ (une charge hors trésorerie) a été comptabilisée suite à l'octroi de 1 160 000 options à des membres du conseil d'administration, à des consultants et à des employés, selon le plan de régime d'option d'achat d'actions approuvé par le conseil d'administration le 25 octobre 2016 et lors de l'assemblée des actionnaires, le 25 novembre 2016. Pour la même période correspondante de 2016, aucune charge de rémunération à base d'actions n'avait été comptabilisée puisque le régime n'était pas encore en place.

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2017 les honoraires professionnels de 77 862 \$ sont principalement reliés aux frais engagés relativement à l'opération de fusion avec Orletto et l'entrée en Bourse de la Société. Pour la période correspondante en 2016, les honoraires professionnels qui s'établissaient à 8 491 \$ étaient principalement reliés à des travaux corporatifs.

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2017 la dépense d'amortissement de 69 747 \$ est reliée principalement à l'ensemble des actifs corporels acquis en avril 2015. Pour la période correspondante de l'exercice 2016, la dépense d'amortissement de 69 593 \$ était également attribuable à l'ensemble des actifs corporels acquis en avril 2015.

Pour la période de trois mois terminée le 31 juillet 2017, les impôts fonciers de 27 370 \$ sont reliés au site de Montmagny alors qu'ils étaient de 27 018 \$ pour la même période correspondante en 2016.

Pour la période de trois mois terminée le 31 juillet 2017, les autres frais de 97 908 \$, sont principalement attribuables aux frais d'opération du site de Montmagny, aux frais de voyages et déplacements et fournitures de bureau de même qu'aux frais reliés à l'entrée en bourse de la Société. Cette hausse, comparativement au même trimestre de l'exercice précédent est principalement dû aux frais reliés à l'entrée en Bourse de la Société qui se sont élevés à 37 785 \$.



Frais financiers

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 juillet 2017, on note des frais financiers de 98 494 \$ principalement reliés à la dette à long terme et aux débetures convertibles. Pour la période correspondante de 2016, les frais financiers de 154 267 \$ étaient principalement reliés à la dette à long terme. La baisse par rapport à la même période correspondante de 2016 s'explique par une baisse des frais financiers reliés aux débetures qui ont été converties, le 12 mai 2017, en titres de la Société.

7. INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

	Trimestre clos le								
	31 juillet 2017	30 avril 2017	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 juillet 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice (perte) net(te)	(2 770 858)	(604 808)	(598 663)	(401 386)	(391 771)	(445 582)	(521 317)	(464 375)	1 922 555
Bénéfice (perte) de base par action	(0,050)	(0,021)	(0,022)	(0,014)	(0,016)	(0,018)	(0,021)	(0,018)	0,089
Bénéfice (perte) diluée par action	(0,050)	(0,021)	(0,022)	(0,014)	(0,016)	(0,018)	(0,021)	(0,018)	0,086

8. SITUATION FINANCIÈRE

Liquidités et ressources en capital

Au 31 juillet 2017, la Société disposait d'espèces, totalisant 2 204 883 \$ comparativement à 528 396 \$ au 31 juillet 2016. Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2017, l'augmentation nette des espèces qui s'est élevée à 1 676 487 \$ est principalement attribuable aux 4 122 926 \$ générés par les activités de financement partiellement compensés par les frais engagés pour financer les activités d'exploitation générale et les activités d'investissement. La Société estime qu'elle sera en mesure de financer adéquatement ses activités et de répondre à ses besoins de trésorerie au cours des 12 prochains mois.

L'actif total au 31 juillet 2017 totalise 11 558 386 \$ comparativement à 10 074 520 \$ au 31 juillet 2016. La hausse est principalement due à l'augmentation nette des espèces de 1 676 487 \$. Le passif total au 31 juillet 2017 totalise 3 370 062 \$ comparativement à 5 947 106 \$ au 31 juillet 2016, soit une diminution de 2 577 044 \$. Cette diminution est principalement due à la diminution des dettes d'exploitation de 282 589 \$, la diminution de la dette à long terme de 1 131 040 \$, ainsi qu'à la conversion des débetures en titres de la Société qui a réduit la dette pour un montant de 1 091 259 et enfin une baisse de 72 156 \$ des impôts différés.

Activités de financement

La hausse de liquidités générées par les activités de financement pour l'exercice terminé le 31 juillet 2017, est attribuable au produit de 138 500 \$ pour l'émission de nouvelles débetures, de 1 638 571 \$ pour l'émission de 5 461 897 actions à la suite



de l'exercice de bons de souscription, de 4 030 670 \$ pour l'émission publique de 5 374 232 unités de la Société à un prix de 0,75 \$ par unité, moins la commission de 403 067 \$ et enfin à 130 125 \$ suite à l'émission de 173 500 unités dans le cadre d'un placement privé sans l'intermédiaire d'un courtier.

Jusqu'à maintenant, la Société a financé ses activités au moyen de placements privés visant des actions ordinaires et droits de souscription de même que l'émission de débentures convertibles et de titres publics.

La rentabilité de la Société repose sur des facteurs tels que sa capacité de commercialiser, vendre et distribuer ses produits cosméceutiques, le succès des différentes études cliniques ainsi que les différentes approbations des organismes réglementaires de même que la capacité d'obtenir le financement nécessaire. La capacité de la Société à poursuivre ses activités sur la base de la continuité de l'exploitation dépend de sa capacité à concrétiser d'autres types de financement et sa capacité à générer des ventes rentables.

9. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 24 novembre 2017, le nombre d'actions émises et en circulation atteignait 58 784 787 tandis que le nombre d'options en circulation attribuées aux termes du régime d'options d'achat d'actions s'établissait à 1 320 000. La Société comptait également 4 217 782 bons de souscription permettant aux détenteurs de souscrire une action à droit de vote subalterne de la Société au prix de 1,10 \$ par action. Enfin, il y avait 537 423 options de courtiers émises et en circulation. (Se reporter à la note 13 afférente à nos états financiers).

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants de la Société sont le président, et les administrateurs. Au cours de la période de trois mois et de l'exercice terminé le 31 juillet 2017, la Société leur a versé respectivement une rémunération totale de 143 000 \$ et de 263 000 \$.

Au cours de la période de trois mois et de l'exercice terminé le 31 juillet 2017, la Société a versé respectivement une rémunération d'un montant de 8 000 \$ et de 32 000 \$ à la conjointe du président qui agissait à titre de contrôleur de la Société et ce, sous la direction du chef de la direction financière jusqu'au 30 mai 2017. Dans le cadre de son régime d'achat d'actions, la Société lui a également octroyé 140 000 options à titre de rémunération fondée sur des actions.

Ces transactions ont été effectuées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Utilisation et incidence des instruments financiers

Les principaux instruments financiers utilisés par la Société sont issus de ses activités d'exploitation, soit par ses comptes fournisseurs et la récupération des taxes payées sur ses achats. Ses activités de financement effectuées au cours de l'exercice terminée le 31 juillet 2017 ont donné lieu à l'émission de débentures et de titres de la Société alors qu'au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2016 elles avaient donné lieu à l'émission de débentures convertibles et d'actions ordinaires.

Risque de change

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2017, la Société a effectué quelques transactions en devises étrangères d'une valeur minimale. La Direction évaluera les différentes options pour faire face aux variations futures que pourrait subir le dollar canadien face au dollar américain, dans l'éventualité où la valeur des transactions en devises étrangères serait



importante. Les charges financières de même que les frais généraux d'administration pourraient être influencés par ces instruments financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt à l'égard de sa dette auprès d'Investissement Québec, celle-ci portant intérêt à un taux variable. Selon les expositions nettes présentées ci-dessus en date du 31 juillet 2017, et en supposant que l'ensemble des autres variables demeurent constantes, une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt occasionnerait une augmentation ou une diminution d'environ 32 597 \$ de la perte nette de la Société pour l'ensemble de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 31 juillet 2017, la Société avait des dettes courantes de 270 723 \$. Les budgets d'exploitation et de dépenses d'investissement de la Société ainsi que les opérations d'importance sortant du cadre normal de ses activités sont examinés et approuvés par le conseil d'administration. La Société fait un suivi de ses liquidités, ce qui permet de pouvoir rechercher des liquidités supplémentaires en temps opportun.

Risques liés aux activités de recherche et de développement

Les activités de la Société comportent des risques et des incertitudes propres à son secteur qui pourraient avoir une incidence sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La réalisation des essais cliniques nécessite le recrutement de patients et les difficultés à recruter des patients pourraient retarder le déroulement de nos essais cliniques ou se solder par la non-réalisation de ceux-ci.

De plus, nos ressources humaines étant trop limitées pour mener des études précliniques et des essais cliniques nous devons nous fier sur un fournisseur de services pour réaliser nos études et nos essais et exécuter certains processus de collecte et d'analyse de données. Les études précliniques ou non cliniques doivent être réalisées conformément aux bonnes pratiques de laboratoire et doivent se conformer aux normes de gouvernance internationales de l'« *International Council for Harmonisation* » (ICH). Si pour un motif quelconque, y compris à la suite du défaut de se conformer aux règles et règlements régissant le déroulement des études précliniques et des essais cliniques, ou, s'il néglige de s'acquitter de leurs obligations contractuelles conformément aux modalités des conventions conclues avec nous, tel que le défaut d'effectuer des essais, de compiler les données ou de produire les rapports à la suite des essais, nous pourrions accuser des retards qui pourraient se révéler importants dans le cadre de nos engagements.

Risques liés à nos actions

Le cours de nos actions a été volatil, et un placement dans nos actions ordinaires pourrait subir une baisse de valeur. Depuis notre entrée sur la Bourse de croissance TSX (TSXV), notre évaluation et le cours de nos actions ont connu des fluctuations et n'ont eu aucun rapport significatif avec nos résultats financiers, la valeur de notre actif, notre valeur comptable, actuels ou historiques, ou bon nombre d'autres critères fondés sur des mesures classiques de la valeur d'actions ordinaires. Le cours de nos actions continuera de varier, en fonction de divers facteurs, dont les facteurs de risque décrits aux présentes et d'autres circonstances indépendantes de notre volonté. La valeur d'un placement dans nos actions ordinaires ou dans nos bons de souscription d'actions ordinaires, ou les deux, pourrait chuter ou varier de façon importante.



12. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA DATE DU BILAN

Le 21 août 2017, un contrat d'embauche avec le Président et chef de la direction a été approuvé par le conseil d'administration.

La Société s'est engagée auprès d'Investissement Québec, lors de tout financement subséquent par équité, à rembourser le prêt d'un montant égal à 5 % du produit brut du financement si le montant recueilli est inférieur à 2 000 000 \$ et à 10 % du produit brut du financement si le montant recueilli est supérieur à 2 000 000 \$. Par conséquent, suite au placement privé clôturé le 12 juillet 2017, sans l'entremise de courtier, la Société a remboursé à Investissement Québec, le 21 août 2017, une somme de 6 506 \$, correspondant à 5 % du produit brut total de 130 125 \$.

Le 25 août 2017, Investissement Québec a retiré les exigences auxquelles la Société était soumise en matière de capital à la fin de chacun de ses exercices financiers :

- Un ratio dette/équité de 2 maximum;
- Un ratio du fonds de roulement minimal de 1,3.

Le 25 août 2017, 40 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un produit brut total de 10 800 \$.

Le 6 septembre, Devonian a annoncé que Purgenesis^{mc}, le traitement anti-âge de Groupe Santé Devonian, est maintenant reconnu par l'Association Canadienne de Dermatologie par le biais de son Programme de santé de la peau^{mc}.

Le 28 septembre 2017 la Société a fait l'annonce de la signature de son premier contrat d'entente de commercialisation et de distribution exclusive avec Altius Healthcare Inc. pour la distribution au Canada de ses produits de traitement anti-âge breveté, Purgenesistm. L'accord de distribution exclusive comprend un versement initial pour chaque traitement ainsi que jusqu'à 25% de redevances fondées sur les ventes. Altius s'attend à lancer le produit au quatrième trimestre de 2017. Le produit, qui a récemment été reconnu par l'Association canadienne de dermatologie dans le cadre de son programme de Santé de la peau de la peau^{mc} sera disponible exclusivement par le biais de dermatologues canadiens agréés.

Le 16 novembre 2017, la Société a fait l'annonce du dépôt d'une nouvelle demande de brevet pour le Thykamine^{mc}. La demande de brevet couvre l'utilisation du Thykamine^{mc} pour la prévention et/ou le traitement des maladies cardiovasculaires.

13. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers selon les IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui pourraient avoir une influence sur les montants présentés à titre d'actifs, de passifs et de produit et de charges. Ces montants présentés reflètent la meilleure estimation de la direction selon l'ensemble des conditions économiques et les décisions selon les lignes de conduites les plus probables de la Société. Tout changement apporté à ces hypothèses et estimations pourrait avoir un impact sur les résultats réels.

Il y a lieu de se rapporter aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 juillet 2017 pour de plus amples détails concernant les conventions comptables et estimations importantes aux fins de l'évaluation et de la compréhension des états financiers de la Société.

Au cours de la période terminée le 31 juillet 2017, aucune modification de convention comptable qui pourrait avoir un impact sur les états financiers n'est survenue.

Continuité d'exploitation

La Société a subi des pertes depuis sa constitution et prévoit que cette situation se poursuivra dans un avenir prévisible. De plus, la Société n'a mis au point aucun produit apte à générer le volume de ventes nécessaires pour lui permettre de



poursuivre ses activités sans l'intervention d'un financement externe. Les liquidités de la Société sont restreintes considérant les projets en cours. Par conséquent, la capacité de la Société à poursuivre son exploitation dépend obligatoirement de sa capacité à obtenir, en temps opportun, du financement supplémentaire, afin de mener à bien ses projets de recherche et de développement et de commercialiser ses produits, de poursuivre des activités rentables et de générer des flux de trésorerie positifs provenant de l'exploitation. Il ne peut y avoir aucune assurance à ce sujet.

Des fonds supplémentaires continueront d'être requis pour une période indéterminée puisqu'il est impossible d'estimer le moment où la Société atteindra le seuil de rentabilité. La direction poursuit des négociations en vue d'obtenir du financement supplémentaire ou de conclure différentes ententes lui permettant de générer des flux de trésorerie positifs. Le succès de ces négociations repose sur un grand nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société et sa capacité à compléter avec succès de tels financements est teintée d'une incertitude.